



DOSSIER DE CANDIDATURE PERMIS DE VEGETALISER – SQUARE D'ILE DE FRANCE

Le permis de végétaliser offre aux habitants de Saint-Cloud un espace pour cultiver et jardiner dans une parcelle qui leur est dédiée.

Il est possible de planter des fleurs, des légumes ainsi que des fruits suivant les conditions de la charte que vous signerez une fois votre candidature validée.

Il n'y a pas de date limite pour déposer le dossier de candidature. Vous pouvez le déposer en Mairie, 13 place Charles de Gaulle, 92210 Saint-Cloud ou l'envoyer par voie électronique à l'adresse suivante : developpement-durable@saintcloud.fr

Par la suite, votre dossier sera étudié par le service environnement, qui vous confirmera par mail votre droit à jardiner et vous enverra la charte.

Un rendez-vous sera fixé sur place pour vous attribuer une parcelle.

Identification du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Quartier :

Numéro de téléphone :-.....-.....-.....-.....

Courriel :@.....

Questionnaire

Dans quel type de logement habitez-vous ?

Maison Appartement

Avez-vous un jardin ?

Oui Non

Avec qui pensez-vous jardiner ?

Seul Avec mon conjoint Avec mes enfants

Quel est pour vous l'intérêt de jardiner ?





DOSSIER DE CANDIDATURE PERMIS DE VEGETALISER – SQUARE D'ILE DE FRANCE

A quelle fréquence envisagez-vous de vous rendre au jardin ?

- Tous les jours ou presque 2 ou 3 fois par semaine Une fois par semaine
 Moins souvent

Que pensez-vous planter ?

Qu'est-ce que le jardinage va vous apporter ?

Merci pour votre participation
Service environnement de la Mairie de Saint-Cloud

